

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



En 2017, année au terme de laquelle il ne restait plus qu'un an pour accomplir les missions qui nous ont été fixées dans le cadre du Contrat de gestion actuel, il était important de clôturer les premiers grands chantiers ouverts depuis 2013. Pour ce faire, le Conseil d'administration a veillé à maintenir le cap et un rythme de travail soutenu. Nous avons donné à notre administration beaucoup de pain sur la planche mais cela était absolument nécessaire pour nous permettre de respecter le calendrier de nos engagements.

Tout d'abord, il a fallu mettre de l'huile dans les rouages de notre institution. A la demande du Conseil d'administration, une évaluation de la nouvelle organisation des **instances de pilotage et de coordination** de l'Office a été réalisée en 2017, 6 mois après sa mise en place. Les résultats de ce bilan ont fait apparaître certains questionnements sur l'efficacité de la nouvelle organisation et le Conseil d'administration a donc décidé de solliciter le Service d'audit interne pour mener une analyse approfondie. Le rapport d'audit, qui a été livré début 2018, a formulé une série de recommandations que l'Office a déjà suivies en adaptant son organisation dans le cadre d'un plan d'actions.

Au niveau de notre Département Accueil, de nombreux projets d'importance ont été menés de front. En novembre 2017, l'Office formulait, sur base de la note d'orientation transmise et acceptée par la Ministre de tutelle dès le mois de juin, des projets de décret et d'arrêtés constituant la proposition de l'ONE au niveau du cadre juridique destiné à traduire les objectifs de la **réforme de l'accueil de la petite enfance**. Nous pouvons déjà vous dire que ces propositions ont fait l'objet d'adaptations en 2018 suite aux concertations successives organisées avec la tutelle et, dans un second temps, avec certains représentants sectoriels. Le projet global de la réforme a ainsi pu être remis à la Ministre avant l'été 2018 tel que l'Office s'y était engagé.

En ce qui concerne le **Plan Cigogne III** et son **volet 2bis**, l'état d'avancement de la première phase de rattrapage dite « Au fil de l'eau » présenté en septembre 2017 indiquait que la quasi intégralité de l'objectif de 525 places était attribuée. Dans le cadre du précédent rapport d'activités, j'évoquais le fait que l'appel à projet des phases 2 et 3, incluant le solde non-réalisé pour les provinces de Liège et du Hainaut, devait intervenir en 2017 mais malheureusement la programmation a pris un certain retard. De son côté, l'ONE a pu finaliser le travail préparatoire qu'il était chargé de réaliser en amont de ce deuxième appel. Pour l'heure, un avenant au Contrat de gestion doit encore être élaboré, sur base des propositions de critères rendues par le Comité de programmation, afin de pouvoir lancer l'appel à projets. Nous sommes en attente d'une décision du Gouvernement à ce sujet.

Concernant l'intégration des **opérateurs ex-FESC**, l'analyse des résultats définitifs du test à blanc a pu déboucher sur des propositions importantes de modification des réglementations. Dans la foulée, le Gouvernement adoptait, le 20 décembre 2017, les nouvelles dispositions des arrêtés Accueil Temps Libre, pour le secteur Accueil Extra-Scolaire de type 2, et Services d'Accueil d'Enfants Malades à Domicile ponctuant ainsi un travail de longue haleine mené depuis la reprise du FESC en 2015. Pour les opérateurs encore en difficulté, une période d'adaptation de 2 ans a tout de même été prévue afin qu'ils puissent mettre en œuvre des solutions visant à supprimer ou réduire leurs pertes potentielles. Durant cette période, l'ONE assurera un suivi étroit des différents plans d'actions établis dans cette perspective.

Le 20 décembre 2017, le Gouvernement de la FWB décidait également de la mise en place du projet expérimental de passage au statut salarié des **accueillant.e.s d'enfants conventionné.e.s**. A cet effet, l'ONE a lancé un appel à candidatures auprès des Services d'accueillant.e.s début janvier 2018. Nous serons bien évidemment très attentifs au déroulement du test.

En réponse à la problématique des « bébés parqués », c'est-à-dire des enfants qui sont hospitalisés faute de places dans une structure adaptée, l'Office a reçu en 2017, dans le cadre de l'avenant n°6 au Contrat de gestion, des moyens supplémentaires pour assurer le subventionnement à 100% des **Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance** ainsi qu'une augmentation de leur capacité à concurrence de 28 places au total à distribuer.

Ces places ont été attribuées en fin d'année en fonction des réponses reçues dans le cadre de l'appel à intentions et des critères de sélection déterminés, à savoir 24 pour le Hainaut et 4 à Namur. Les premières ouvertures se sont déroulées dès le début de l'année 2018.

En 2017, nous avons pu également nous féliciter de la concrétisation du projet d'arrêté déterminant certaines modalités d'application du décret relatif à la reconnaissance et au soutien des **écoles de devoirs**. Face aux enjeux d'une forte demande des familles et de la nécessité d'améliorer l'accessibilité à tous, la mise en œuvre d'une mesure destinée à soutenir la création d'écoles de devoirs était vivement attendue.

Dans le cadre de son plan de mobilisation « *Précarité, périnatalité et enfance* », l'ONE a à nouveau soutenu cette année des dispositifs de lutte contre la pauvreté dans les centres de vacances. Au travers du projet « **Jump !** », l'Office démontre sa volonté d'améliorer l'accessibilité des plaines et séjours de vacances aux enfants issus de familles précarisées durant les vacances scolaires d'été.

Notre Département Accompagnement a aussi été très actif.

Fin 2017, trois ans après le transfert de la Politique de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'ONE, nous avons enfin pu stabiliser l'ensemble du programme. La convention avec l'association gestionnaire PROVAC arrivant à son terme en mars 2017, il fallait procéder sans plus tarder à l'internalisation du **programme de vaccination** au sein de l'Office. A ce jour, la majeure partie des activités ont été reprises en interne. La maintenance et le support de l'application **e-vax**, utilisée pour la commande et l'enregistrement centralisé des vaccins en Fédération Wallonie Bruxelles, ont été maintenus au Centre communautaire de référence du cancer jusqu'en 2020, le temps d'organiser la reprise. Quant aux activités scientifiques, l'ONE a pu développer un pôle vaccination auprès de sa Direction Santé afin d'assurer le support de base du programme. La recherche et l'expertise seront cependant confiées à une association inter-universitaire en attendant des solutions plus pérennes.

En septembre 2017, le Conseil d'administration a approuvé le lancement d'un appel d'offre pour le subventionnement de **4 Services d'accompagnement périnatal** (SAP) supplémentaires, dont la sélection définitive sera connue en août 2018. Pour rappel, les SAP ont pour mission d'assurer le suivi périnatal des familles les plus vulnérables. Ce renforcement du dispositif périnatal, permis dans le cadre de l'avenant n°8 au Contrat de gestion, constitue une plus-value essentielle pour l'Office dans son combat contre la pauvreté et les inégalités de santé.

Ces derniers mois, le secteur périnatal a connu des évolutions importantes, liées essentiellement aux mesures de réduction de la durée de séjour en maternité, obligeant notamment l'Office à repenser son **Plan d'action périnatale**.

En début d'année, l'Office a pu prendre connaissance des résultats de la recherche sur le « **travail en réseau et offre intégrée des services périnatals** » qui avait été initiée fin 2015 face aux intentions de la Ministre de la Santé de réorganiser les soins postnatals à domicile et de réduire les séjours hospitaliers. La recherche a mis en exergue l'importance d'assurer un suivi postnatal intégré et universel hors maternité afin de renforcer le continuum des soins. Suivant ces recommandations, l'ONE a entrepris des démarches afin d'adapter les collaborations avec les autres intervenants du réseau.

Et compte tenu de l'implication grandissante des sages-femmes au niveau des soins post-partum, il s'est avéré particulièrement important de clarifier le rôle des **TMS**. Ce travail a été mené cette année et a débouché sur une redéfinition de l'offre de service des TMS qui a été présentée au Conseil d'administration de novembre.

D'autres activités de nature plus transversale sont aussi à signaler.

L'année 2017 a été consacrée à la finalisation du **Plan de recherches** précédant et à la préparation du nouveau. Le plan 2018-2019, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en octobre, prévoit notamment d'explorer les enjeux du « dépistage précoce des troubles du langage et du développement neuropédiatrique en PSE », de réaliser un « état des lieux et une confrontation de la perception des parents et professionnels quant au risque des activités extérieures » et encore de traiter de la problématique des enfants dits « incasables ».

En ce qui concerne la **campagne thématique** des deux années à venir, le Conseil d'administration a approuvé en novembre 2017 le thème de la « Prévention des violences intrafamiliales ». En effet, si les effets des maltraitements directement commises à l'encontre des enfants sur leur développement et leur santé sont bien connus, les conséquences des violences intrafamiliales sur les enfants le sont beaucoup moins. L'Office a donc décidé de réaliser une campagne de sensibilisation portant sur la souffrance des enfants dans ce type de contexte.

Enfin, je souhaite évoquer la difficile situation que connaît notre institution au niveau **informatique**. Afin de résorber son retard important en la matière, l'Office a depuis quelques mois décidé de mettre les bouchées doubles pour développer son système d'information. En effet, il était grand temps que l'ONE puisse formuler des propositions afin de se mettre en capacité de relever les défis informatiques et numériques qui se présentent. Pour ce faire, l'Office travaille à un plan d'actions prioritaires qui pourra, nous l'espérons, être finalisé dans les mois à venir. Il s'agit d'un enjeu crucial pour notre institution. Compte tenu de nos besoins en personnel qualifié et de nos difficultés à recruter dans un contexte de pénurie d'informaticiens, l'ONE a décidé en 2017 d'accroître sa collaboration avec l'ETNIC. Une convention nous permet désormais d'accueillir leurs agents dans le cadre de missions délocalisées.

Mais au-delà de ce contexte, il faut également faire avancer les projets informatiques spécifiques. Par exemple, le projet **ATLAS** destiné à développer une nouvelle application pour la Direction Accueil Temps Libre a enfin franchi une première étape avec le lancement en octobre 2017 d'un marché public en deux phases à l'attention des développeurs. La première phase du marché a été attribuée en avril 2018 et la seconde en mai. Nous nous réjouissons que ce projet puisse enfin avancer.

Le balayage des activités de l'ONE en 2017 démontre que l'année a été un grand cru en termes de réalisation des objectifs définis dans le cadre de notre Contrat de gestion. Nous avons fait aboutir plusieurs gros chantiers entamés au début de la législature. Et cela nous permet d'entrevoir la dernière ligne droite avec davantage de confiance en nos capacités. Il reste encore du travail mais nous sommes sur la bonne voie. Je remercie très sincèrement l'ensemble des agents de l'Office pour leur dévouement et l'ampleur de ce qu'ils ont réalisé cette année, toujours dans la perspective d'améliorer nos services à l'égard des enfants et des familles.

Bravo à tous et bonne continuation pour ce qui reste encore à accomplir !

Claudia Camut
Présidente



Août 2018